

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Communautaire
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE

Séance du 16 décembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le seize décembre à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 9 décembre 2021, se sont réunis à la salle des Fêtes de Saint Symphorien des Bruyères, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	41
VOTANTS	51

CONVOCAATION

Datee	Du 09/12/21
Affichée	du 09/12/21

OBJET

Désaffectation partielle de
locaux à l'école Mazeline à
L'Aigle

Monsieur Pascal SUARD a été nommé secrétaire de séance.

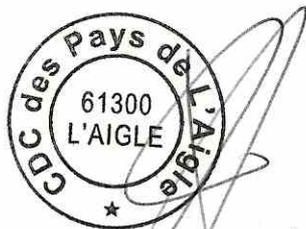
Étaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Eric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe THOURET, Marie-Odile TAVERNIER, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Pascal SUARD, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Maïté GRANDCLÈRE, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Serge DELAVALLÉE, Isabelle DUVAL de LAGUIERCE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Fabrice GLORIA, Michel MAROT, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET.

Pouvoirs : Christian BARBIER a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Marie-José MARTIN a donné pouvoir à Pascal SAMSON
François HUREL a donné pouvoir à Jean SELLIER
Christophe POTTIER a donné pouvoir à Joël BRUNET

Absents excusés : Nadège TROUILLET
François CARBONELL

Absents : Philippe CROTEAU
Alexandra DEPARIS-AUBRIL

Le Président,
Jean SELLIER



Monsieur le Président expose aux membres du Conseil que dans le cadre du transfert de la compétence scolaire, la ville de L'Aigle a mis à disposition de la Communauté de Communes l'école Mazeline, sise rue Marcel Guiet.

Une partie des locaux du bâtiment dénommé l'Horloge étant inoccupée depuis plusieurs années, la Communauté de Communes souhaite pouvoir disposer de ces locaux pour y installer temporairement une entreprise de développement informatique. Ces locaux disposent d'un accès indépendant à celui de l'école.

Afin de mener à bien ce projet, l'avis de Madame la Préfète de l'Orne a été sollicité pour procéder à la désaffectation de l'usage scolaire de ces locaux. Par courrier en date du 23 septembre 2021, Madame la Préfète a émis un avis favorable à cette demande de désaffectation.

Le bien désaffecté revenant à la ville de L'Aigle, il sera mis en place une convention de mise à disposition desdits locaux par la ville à la Communauté de Communes dans le cadre de l'exercice de sa compétence économie.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L1321-1 et L1321-3,
- Vu l'avis favorable de Madame la Préfète de l'Orne en date du 23 septembre 2021 sur la désaffectation de l'usage scolaire d'une partie des locaux de l'école Mazeline,

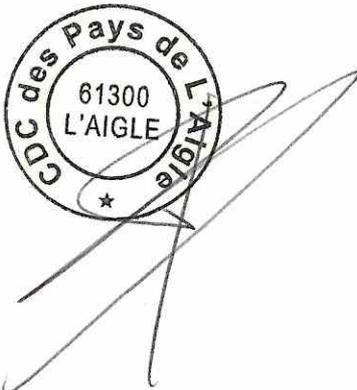
Le Conseil après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la désaffectation de l'usage scolaire d'une partie des locaux de l'école Mazeline à L'Aigle, bâtiment dénommé l'Horloge.
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Acte rendu exécutoire après
publication le 23 décembre 2021

VOTE : UNANIMITÉ

Le Président,
Jean SELLIER



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.